triomphe de la liberté du candidat progressiste dans la lutte était de nature à lui faire craindre qu'il n'y eût de l'autre côté ni même désintéressement ni même discipline; c'est pourquoi, sûr de lui, mais sûr de lui seul, il a préféré la certitude à une éventualité fort incertaine; faisant bon marché de sa personne, sans rancune de procédés fâcheux, sans souci même du droit de priorité que lui conféraient ses 743 voix, uniquement préoccupé de donner à son beau département un représentant qui combatte la politique jacobine et sectaire de M. Combes, il a vaincu, le candidat radical ministériel, en faisant ce que le candidat progressiste aurait dû faire, en se retirant pour donner toutes ses voix à son compétiteur.

M. Scrive a donné là un noble exemple aux candidats et aux partis qui, dans les élections, pensent plus à eux qu'à la France.

Il a aussi donné une verte leçon à ceux qui semblent ignorer que les mains qui ne s'ouvrent que pour recevoir ne sont que des mains d'égoïstes et s'exposent à lasser même les plus généreux.

J. B.

LA PRÉSIDENCE DE LA CHAMBRE

La vie parlementaire a repris quelque activité, et le Salon de la Paix a revu la plupart de ses habitués.

Est-il nécessaire de dire que l'élection présidentielle fait le sujet de toutes les conversations? M. Ribot a informé M. Renault-Morlière, président du groupe des républicains progressistes, qu'il déclinait définitivement la candidature que ses nombreux amis lui avaient offerte. M. Brisson est donc, pour le moment, seul candidat. On se rappelle qu'il fut désigné le 30 décembre dernier par l'assemblée plénière des groupes de gauche. Il n'obtint, d'ailleurs, que 170 voix sur 241 votants et plus de 300 inscrits.

A défaut de M. Ribot, les progressistes feront-ils choix d'un autre champion ? C'est le secret de demain, car leur réunion ne précédera la séance de la Chambre que de quelques heures.

La présidence d'âge appartient à M. Rauline, remplaçant M. Turigny, malade. Le député de la Manche, qui n'a pas moins de 81 ans, prononcera le discours d'usage. Il sera assisté de MM. Pierre Dupuy (Gironde), Stanislas de Castellane (Cantal), Dutreil (Mayenne), Sarraut (Aude), J.-L. Breton (Cher) et d'un sixième député qui n'est pas encore désigné et qui remplacera M. Truy (Pas-de-Calais), invalidé.

Aussitôt après avoir entendu le discours de son président d'âge, la Chambre procèdera à l'élection de son président.

Rappelons que, dans les divers scrutins pour l'élection des membres du bureau, il n'y a de résultat aux deux premiers tours que si la moitié plus un des députés a pris part au vote — c'est ce qu'on appelle le *quorum* — et si, d'autre part, la majorité absolue des suffrages exprimés s'est portée sur un nom. Le *quorum* exige actuellement, pour être atteint, la participation de 293 votants.

C'est au troisième tour seulement que la majorité relative se trouve suffisante, le *quorum* n'étant d'ailleurs plus nécessaire.

M. Léon Bourgeois, au début de la législature, avait été élu président provisoire par 303 voix contre 267 données à M. Deschanel. Cinq jours plus tard, il était confirmé dans ses fonctions par 308 suffrages. Au mois de janvier 1903, il était réélu sans concurrent par 336 voix. Nous verrons quel nombre de suffrages M. Brisson obtiendra de la confiance de ses collègues.

LA RENTRÉE DU SÉNAT

Au Luxembourg, la séance de réouverture sera présidée par M. Wallon. Pour la quatrième fois, le privilège de l'âge conférera au « père de la Constitution » l'honneur de présider la séance qui marque la reprise des travaux de la Haute-Assemblée. Le doyen d'âge sera assisté des six plus jeunes membres du Sénat, MM. Albert Gérard, Sauvan, Fagot, Poincaré, Potié, Béraud, qui rempliront les fonctions de secrétaires.

La première séance est de pure forme. Il est d'usage au Luxembourg de n'élire le président et le bureau qu'à la seconde séance.

La santé de M. Waldeck-Rousseau

Du *Matin* :

L'état de santé de M. Waldeck-Rousseau, sans inspirer aucune inquiétude à son entourage, continue à être sérieux.

Le calcul biliaire n'ayant pas cédé aux moyens thérapeutiques ordinaires, une intervention chirurgicale a été jugée nécessaire et, à la demande même de M. Waldeck-Rousseau, cette intervention aura lieu incessamment.

L'ÉLECTION SÉNATORIALE DU NORD

Une élection sénatoriale a eu lieu, hier, dans le Nord par suite de l'attribution à ce département du siège d'inamovible devenu vacant par le décès de M. Loro et transformé en siège départemental.

Voici les résultats des différents scrutins:

Premier tour

Inscrits : 2 628. — Votants : 2 416

MM. A. Tribourdeaux, rad. minist.	865 voix
Emile Scrive, libéral	742
F. Chatteleyn, progressiste	498
Ch. Debierre, rad. soc.	139
Desmons, social. minist.	121
Divers et nuls	42

(Ballottage)

Deuxième tour

MM. Tribourdeaux	1 088 voix
Scrive	720
Chatteleyn	481
Desmons	86
Debierre	2
Divers	26

(Ballottage)

Troisième tour

Votants : 2 415

Ont obtenu :

MM. Chatteleyn, progressiste	[illegible] ELU
Tribourdeaux, radical	1 185
Scrive, libéral	23
Divers	4

ÉLECTIONS AU CONSEIL GÉNÉRAL

HAUTE-SAONE

Canton de Gray

Inscrits : 4 101. — Votants : 2 510

Suffrages exprimés 2 282

M. Couyba, député, est élu.

GIRONDE

Canton de Saint-Laurent

Inscrits : 1 663. — Votants : 1 275

Suffrages exprimés 1 248

Ont obtenu :

MM. Potet, rép. prog., antim.	569 voix
Albert, antim.	342
Meintrosse, rép. rad., min.	312

Ballottage.

GRÈVE D'ÉLECTEURS

Gap, 11 janvier. — Hier a eu lieu le premier tour de scrutin pour la nomination du Conseil municipal, en remplacement de celui qui a démissionné à la suite du retrait d'une partie de la garnison.

Les électeurs se solidarisant avec leurs édiles démissionnaires ont refusé de voter. 97 bulletins seulement ont été trouvés dans l'urne alors que l'on compte 2 700 électeurs inscrits.

On croit que la même manœuvre se renouvellera au second tour.

L'ÉLECTION DE L'ISÈRE

Un Congrès radical avait eu lieu à la Tronche le 29 novembre dernier à l'effet de choisir un candidat à l'élection de la 1re circonscription de Grenoble.

Cette réunion n'ayant pas donné de résultat, un nouveau Congrès radical-socialiste a été tenu samedi à Grenoble. Sur 600 congressistes convoqués, 165 seulement ont assisté à cette réunion qui était présidée par un membre du « Bloc », M. Estier, conseiller général des Bouches-du-Rhône.

La réunion a été des plus orageuses.

Voici les résultats du vote : M. Aristide Bergès, 96 voix; M. Ravet, 5 voix; M. Blanchet, 2 voix; M. Arnaud, 2 voix. M. Aristide Bergès a donc été proclamé candidat du parti radical-socialiste pour remplacer M. Rivet; mais les candidats évincés se rallieront-ils à la candidature de M. Bergès? C'est au moins douteux. Tous, à les entendre, sont sûrs du succès.

M. Julien Dorel, candidat républicain-libéral, qui poursuit ses tournées dans la circonscription, y reçoit partout le meilleur accueil.

« ACTION LIBÉRALE POPULAIRE »

A BOULOGNE-SUR-MER

M. Piou a prononcé un très éloquent discours devant plus de 5 000 auditeurs, dans une magnifique réunion présidée par M. Achille Adam, député de Boulogne, assisté de M. Tailliandier, également député du Pas-de-Calais; MM. Dussaussoy et Dard, anciens députés; André Bernard, président de l'*Action libérale* du Nord et du Pas-de-Calais, et Desmiterre, président du Comité de l'*Action libérale* de Boulogne-sur-Mer.

M. Achille Adam a souhaité tout d'abord la bienvenue à M. Jacques Piou en s'associant à sa vigoureuse campagne contre la tyrannie et l'intolérance maçonnique et collectiviste. M. Tailliandier apporte ensuite l'adhésion de ses électeurs d'Arras à l'*Action libérale*, puis M. Piou prend la parole.

L'éminent président de l'*Action libérale populaire* expose, avec son beau talent, l'œuvre néfaste des jacobins qui nous mènent. Il dénonce, dans la Franc-Maçonnerie, qui est le ciment du « bloc », la Congrégation rouge illégale dictant ses ordres au ministère asservi, s'organisant et préparant dans l'ombre les élections prochaines.

— Nous ne pouvons la vaincre, précise M. Piou, que par ses propres armes : l'organisation et la discipline. Isolés, nous ne pouvons rien; associés, nous serons invincibles.

La force n'est pas seulement dans l'union : elle est dans l'unité. Par elle seule, nous vaincrons les forces cosmopolites et maçonniques, ennemies de la foi et de la France.

Entrez en campagne. Allez parler en milieu des foules; sortez de vos châteaux, de vos salons, et parlez au peuple le langage qu'il comprendra sûrement, le langage de la fraternité et de l'amour qui conquerra le monde, comme il l'a déjà conquis il y a dix-huit siècles....

Jamais la nuit n'est plus sombre qu'à l'approche de l'aube.

M. Piou a obtenu un grand succès. M. Dussaussoy, après lui, dénonce dans ses adversaires les vrais intolérants. M. Bernard conjure ses amis du Nord d'unir leurs efforts à ceux du Midi pour secouer le joug. M. Desmiterre remercie les orateurs et salue la prochaine victoire du Comité boulonnais. M. Dard, enfin, apporte le salut des jeunes et la promesse de la revanche.

A TOULON

M. Amédée Reille, député, ancien officier de marine, a fait une conférence devant 2 000 personnes.

Le colonel Dutheil de la Rochère présidait la réunion.

M. Reille a fait le procès de la politique ministérielle et a fait voter cet ordre du jour:

Le Comité des pères et mères de famille réuni à Toulon au nombre de 2 000, proteste contre les dispositions antilibérales du projet gouvernemental attentant à la liberté d'enseignement en mettant hors la loi des maîtres vénérés ayant leur confiance. Ils se proclament résolus à défendre partout aux prochaines élections la liberté sacrée des pères de famille.

DANS LE JURA

Une superbe réunion a eu lieu à Gendrey sous la présidence du vaillant conseiller général M. de Borde. Dans une vigoureuse allocution, M. de Borde montre l'A. L. P. groupant tous les honnêtes gens sur le terrain constitutionnel pour le salut du pays. Le conférencier, M. Octave Chambon, fait le procès du gouvernement, proscripteur de toutes libertés : liberté religieuse, du père de famille, etc. ; du gouvernement gaspilleur qui écrase d'impôts l'agriculture.

Des acclamations vengeresses éclatent quand l'orateur flétrit la campagne antimilitariste d'Hervé et évoque le souvenir des héros de 1870.

M. Boisson, président du Comité dôlois, expose alors le programme de l'A. L. P. et le fait acclamer.

De nombreuses adhésions ont été recueillies.

M. JULES ROCHE A CHARTRES

Hier a eu lieu à Chartres, sous les auspices du Comité libéral du département d'Eure-et-Loir, une grande réunion présidée par M. de Saint-Pol, député de la 2e circonscription de Chartres, au cours de laquelle M. Jules Roche, ancien ministre du Commerce, député, a développé le programme de la Ligue des contribuables.

Sur l'estrade avaient pris place : MM. Prache, Charles Benoist, Roger-Ballu, Bourlon de Rouvre, députés; Bonnefons, avocat à la Cour d'appel de Paris; Augusta Avril, secrétaire général de la Ligue des contribuables, ainsi qu'un grand nombre de conseillers généraux et de conseillers d'arrondissement. L'auditoire comprenait plus de 1 200 personnes.

M. Jules Roche a exposé la situation financière de la France, et a montré les répercussions qu'aurait sur les finances publiques le vote de l'impôt sur le revenu. Il a conclu en engageant les électeurs présents à exiger de leurs représentants la suppression de l'initiative parlementaire en matière de dépenses publiques. Le discours de M. Roche a été vivement applaudi.

CONGRÈS LIBÉRAL

M. Jean Guilloteaux, député de la 2e circonscription de Lorient, a tenu à Auray, dimanche, le premier Congrès de l'Union libérale de la 2e circonscription de Lorient.

Le but de la réunion était de resserrer plus étroitement entre eux, en les groupant en Fédération, tous les Comités libéraux déjà existants dans les cinq cantons de la circonscription.

Plus de 1 500 personnes, paysans, marins et ouvriers, étaient, malgré le temps brumeux et les routes boueuses, répondu à l'appel de M. Lotodé, adjoint au maire d'Auray et président de l'ancien Comité central libéral.

M. Lotodé prend d'abord la parole, remerciant M. Guilloteaux de son dévouement en faveur des populations agricoles et maritimes.

M. J. Guilloteaux lui succède et dit que l'heure de l'union et de l'organisation a sonné « puisque le bloc foule aux pieds les larges et belles idées de liberté, d'honneur et de patrie », puisqu'il attaque nos consciences, désorganise notre armée et notre marine et nous grève d'impôts arbitraires.

M. Joseph Leroch, ébéniste à Auray et secrétaire du Comité central républicain libéral, lit les articles des statuts de la Fédération républicaine libérale de la troisième circonscription de Lorient.

Puis M. Jamet, entrepreneur de bâtiments à Plouharnel-Carnac, félicite M. Guilloteaux de son dévouement à la cause libérale.

Le Comité a ensuite été composé comme suit :

Président : M. Lotodé, adjoint au maire d'Auray; vice-présidents : MM. Augusta Labouis, négociant à Auray, et Vincent Lerolle, conseiller d'arrondissement du canton de Belz; secrétaires : MM. Jules de Kerbouallan, de Pluvigner et Leroch, ébéniste, à Auray; secrétaire-adjoint : M. Kervegan, marchand de cuirs à Auray; trésoriers : MM. Conan-Simon, cirier à Auray, et Charpentier fils, de Palais (Belle-Ile-en-Mer).

Il a été encore nommé douze assesseurs pour le Comité central et des délégués, un par commune, pour organiser en temps d'élection, les Comités locaux.

La séance a été levée aux cris de : « Vive la liberté ! »

Conférence antiministérielle

La Fédération républicaine de Lyon a tenu une réunion samedi soir. M. Garnier, président, a exposé ainsi ce que veulent les adhérents de la Fédération :

Nous ne sommes pas des blocards, dit-il, car le blocard est celui qui fait abandon de sa liberté. Nous sommes des citoyens aux idées larges. Nous voulons assez l'union des bons citoyens pour tendre la main à droite comme à gauche; nous voulons réellement la liberté, l'égalité et la fraternité.

M. Bonnevay, député, a ensuite pris la parole et a énergiquement critiqué la politique combiste.

L'ALLIANCE DÉMOCRATIQUE

L'Alliance démocratique, groupement ministériel, s'est mobilisée et s'est transportée en masse à Caen.

Accompagné d'un nombreux état-major de députés, de journalistes et d'orateurs, M. Adolphe Carnot est allé dire aux Normands tout le bien qu'il pensait de la politique du « bloc ».

Il n'a pas trouvé un accueil enthousiaste, et les Normands restent toujours réfractaires à cette politique.

M. TROUILLOT A LONS-LE-SAUNIER

M. Trouillot a présidé, hier, à Lons-le-Saunier, le banquet de deux Cercles blocards. Il a dénoncé le péril congréganiste.

L'EXPULSION D'UN DÉPUTÉ ALSACIEN

INTERPELLATION

L'émotion ressentie à la nouvelle que M. Combes avait chassé de France un député alsacien a été profonde dans toute la France.

Voici le texte de la lettre adressée par M. Corrard des Essarts au président du Conseil :

J'ai l'honneur de vous informer que, dès la rentrée, je vous interpellerai sur l'arrêté d'expulsion pris par le préfet de Meurthe-et-Moselle contre M. l'abbé Delsor, député alsacien. Cette mesure odieuse, appuyée sur des prétextes mensongers, indigne et humilie le patriotisme de tous les Lorrains.

De son côté, M. Louis Ollivier, député des Côtes-du-Nord, écrit à M. Combes :

Monsieur le président du Conseil,

Les journaux de ce matin annoncent que M. Corrard des Essarts, député de Lunéville, doit vous interpeller dès la rentrée des Chambres au sujet de l'expulsion inqualifiable de M. l'abbé Delsor, député de l'Alsace-Lorraine, traité de sujet allemand dans un document officiel par l'impudence d'un de vos préfets.

Je me suis fait un devoir de faire connaître à mon collègue et ami Corrard des Essarts que lors de votre voyage à Tréguier, et pendant que M. Chaumié se promenait à Paimpol, en écoutant, malgré lui, les cris de haine contre la calotte que ne cessait de pousser, autour de sa voiture, une bande d'énergumènes, un député socialiste belge, M. Vandervelde, parcourait l'arrondissement de Saint-Brieuc en y faisant des conférences révolutionnaires, allant jusqu'à insulter notre drapeau et soulevant de telles protestations qu'à Saint-Brieuc une véritable bataille s'engagea dans la salle de l'Hôtel de Ville où il parlait pour la dernière fois.

M. le préfet Robert, entouré de fonctionnaires, assistait impassible, sur l'estrade, aux scènes de désordres et de violence que dominait le chant de l'*Internationale*, et allait serrer les mains du député belge à la fin de son discours.

Je me propose d'apporter mon témoignage à la tribune et je vous en avertis afin que vous puissiez contrôler mes affirmations. Il est utile que, par ce contraste, tous les gens de bonne foi puissent juger de vos procédés de gouvernement et du sentiment que vous avez de la fierté nationale.

LE ROLE DE M. L'ABBÉ DELSOR

L'*Eclair* a interviewé deux Français qui reviennent d'Alsace : M. Régamey, l'artiste bien connu, et Mme Régamey, Alsacienne. Voici leurs déclarations :

— M. l'abbé Delsor n'est pas un politicien comme les scrutins en façonnent quelquefois, c'est un loyal serviteur de l'Alsace, combattu par le parti gouvernemental, qui le sait un adversaire irréductible sur le terrain limité par les états d'aujourd'hui. Il a pris souvent la parole au Reichstag; il est éloquent, chaleureux, persuasif. Il a contribué, par la dénonciation, faite à maintes reprises à la tribune, à la suppression de l'odieux paragraphe 10 de la loi du 10 décembre 1871, qui mettait l'Alsace en état de siège. C'est à sa ténacité et à celle des Preiss, des Hauss, des Winterer, des Wetterlé que l'Alsace a dû devoir s'atténuer le plus tyrannique des dictatures.

Ne croyez pas que les Alsaciens ont vu là un acte de souveraineté dont ils ont rendu un plat hommage au monarque : M. l'abbé Delsor et ses amis ont déclaré fièrement qu'ils ne devaient aucune gratitude à qui, après tout, ne faisait que leur rendre l'exercice de droits violés depuis trente ans.

Voilà comment l'abbé Delsor est un courtisan de l'empereur Guillaume!

— Les socialistes sont-ils plus que les autres ou après les autres, demandés protestataires?

— Mais ce sont les moins protestataires de tous les Alsaciens. Comment voulez-vous, quand l'abandon de l'Alsace est au programme du parti socialiste, en France, que le parti socialiste, en Alsace, demande le retour de l'Alsace à la France? Je vous le répète, on ne proteste plus chez nous, en pays, tout haut. Notre pensée intime reste notre secret. Toutefois, il y a un groupe qui ne saurait celer ce secret-là : c'est celui qui est internationaliste par définition. Le prêtre, en Alsace, est assurément du sentiment contraire, et en raison même de sa foi, qui est la foi de la patrie perdue. L'Allemagne le sait si bien que sa politique religieuse est large et tolérante plus qu'elle ne le fut jamais. Dans le même moment où l'on molestait le clergé en France, elle lui sourit chez elle. Autant on rend la France inhabitable aux catholiques, autant on leur rend l'Allemagne hospitalière. C'est très significatif.

M. Combes a l'approbation de MM. Clemenceau, Gérault-Richard et Cornély. L'*Action* n'hésite pas, au contraire, à flétrir l'arrêté du préfet Humbert qui « ne s'explique que par un acte de basse courtisanerie à l'égard de la politique anticléricale du Cabinet ».

Le général de Cornulier-Lucinière

Comme nous l'avons annoncé, c'est aujourd'hui lundi que se réunit au ministère de la Guerre le Conseil d'enquête.

Rappelons que le Conseil est composé de: M. le général de Négrier, président; M. le général de Metzinger, rapporteur; MM. les généraux Grisot, Lannes, du cadre de l'activité, et M. le général Farny, du cadre de réserve.

On sait que M. le général de Cornulier-Lucinière a refusé de comparaître et introduit devant le Conseil d'Etat une requête pour la protection de ses droits, si singulièrement méconnus par le général André.

ENTRE FONCTIONNAIRE ET OFFICIER

Un incident des plus vifs vient de se produire entre le commandant Driant, gendre du général Boulanger, et M. Bordeaux-Desbarres, secrétaire général de l'Aube.

Le commandant Driant avait publiquement qualifié, avec la sévérité qu'ils méritaient, certains actes d'administration du secrétaire général qui fait en ce moment l'intérim du préfet, le dénonçant comme un adversaire de l'armée et un ennemi personnel des officiers.

Le fonctionnaire de M. Combes a répondu par une lettre dont le ton a provoqué une vive riposte du commandant; cette polémique dure encore et fait l'objet de tous les commentaires.

BANQUET MILITAIRE

Un grand banquet militaire a été offert hier au général Pouléau, commandant en chef le 18e corps d'armée à Bordeaux, par l'Association des officiers de la réserve et de l'armée territoriale, à l'occasion du 20e anniversaire de la fondation de l'Association.

Outre les 300 officiers de toutes armes et de tous grades membres de l'Association, on remarquait les généraux Lajoindre, Picard, Massenat, le directeur du service de santé du corps d'armée; MM. Chaumet et Balleude, députés de Bordeaux; le préfet de la Gironde; le maire de Bordeaux; un grand nombre d'officiers supérieurs de l'armée active, etc.

Au dessert, de nombreux toasts ont été portés.

LE PERCEPTEUR TISSIER

Le percepteur de Courseulles (Calvados) est M. Tissier, frère du chef de cabinet de M. Pelletan. Protégé par la puissance fraternelle, il vient de se mettre en grève, tout simplement parce que la municipalité de Basly lui refuse une gratification de 10 fr.

Le percepteur ne voulut plus solder les mandats présentés à son bureau, signés du maire de Basly.

Le plus curieux est que, jusqu'à ce jour, personne n'ayant osé faire rentrer dans le devoir ce percepteur récalcitrant, le maire de Basly a envoyé sa démission à M. le préfet.

Dans sa lettre, le maire s'exprime ainsi :

Ne voulant en aucune façon être sous la tutelle d'un receveur municipal, quand même il s'appellerait Tissier, j'ai l'honneur, Monsieur le préfet, de vous remettre ma démission de maire de Basly.

Personne n'osera toucher à M. Tissier. On craint les colères de la rue Royale.

MENACES SOCIALISTES

Au cours d'une conférence qu'il a faite dimanche, à Rouen, M. Allemane, ancien député, a déclaré que les socialistes veulent l'abolition des Conseils de guerre.

Et il a ajouté :

Pour arriver à ce but, ils ont décidé de faire adresser au ministre de la Guerre, le 13 janvier, jour anniversaire de la lettre « J'accuse », des milliers de cartes postales protestant contre le maintien des tribunaux militaires. Si cette manifestation n'a pas d'effet, les socialistes organiseront une journée de protestation où nombre de femmes, mères ou fiancées, marcheront en colonne vers l'Elysée, vers le Sénat et la Chambre.

M. Combes permettra certainement toutes les manifestations. Il ne sévit que contre les catholiques qui osent réclamer la liberté. Et il expulse un Alsacien de France.

Mort de M. Gérôme

Le peintre Gérôme est mort dimanche subitement.

Samedi, il assistait au dîner des membres de l'Institut. Il rentrait chez lui; le lendemain matin on le trouvait mort dans son lit.

Né à Vesoul en 1824, il arrivait à Paris en 1841, entrait dans l'atelier de Paul Delaroche et exposa en 1847 son premier tableau : le *Combat de coqs*, actuellement au Luxembourg.

Successivement, il exposa comme peinture religieuse : *la Vierge, l'Enfant-Jésus et saint Jean* (1848); *le Siècle d'Auguste et la naissance de Jésus-Christ*.

On a de lui beaucoup d'autres tableaux dans tous les genres.

Depuis quelques années, il avait abandonné la peinture pour la sculpture.

Il était membre de l'Académie des beaux-arts et grand officier de la Légion d'honneur.

L'ARRIVÉE DU PRINCE LOUIS

Nous avons annoncé l'arrivée pour aujourd'hui, à Paris, du prince Louis-Napoléon Bonaparte, général de l'armée russe.

C'est à 6 heures que le prince Louis doit arriver à la gare du Nord par le « Nord-Express ». Il se rendra aussitôt rue de Berri pour prendre, d'accord avec l'impératrice Eugénie et les membres de la famille impériale, les dernières dispositions relatives aux obsèques de la princesse Mathilde.

On dit que le gouvernement se montre assez peu satisfait de la venue du général Louis-Napoléon, et que le président du Conseil serait tout disposé à prendre envers le prince une mesure de rigueur dans le cas où la présence de celui-ci provoquerait la moindre agitation.

En attendant, la Sûreté générale est mobilisée.

M. Cavard a chargé ses plus fins limiers de se rendre cette après-midi à la gare du Nord et de ne pas perdre de vue une seule minute le prince Louis-Napoléon.

Le prince a fait retenir ses appartements à l'hôtel d'Albe, 55, avenue de l'Alma. (*Patrie.*)

UN BANQUIER EN FUITE

M. Mary Raynaud, le banquier qui avait fondé il y a quelques années le *Crédit international* a disparu ces jours derniers laissant un passif considérable que certains évaluent à 2 millions.

Mary Raynaud est le type de l'agioteur peu scrupuleux. Sa vie est un roman d'aventures.

Lorsqu'il arriva d'Auvergne à Paris il était presque sans ressources; quelques années plus tard il fondait une banque qui sombra après une ère de prospérité.

Condamné par les tribunaux puis gracié, il tenta la fortune politique.

Entre temps, il avait acquis le château de Seilhans (Cantal) et s'était montré généreux envers quelques-uns de ses compatriotes peu fortunés.

Candidat à la députation contre M. Andrieux, il réussit à le battre, mais son élection fut très mouvementée. La Chambre ne voulut pas ratifier son élection. Invalidé, il disparut pendant plusieurs années.

Il ne devait pas tarder à recommencer ses exploits financiers. Cette fois, il s'installa luxueusement 27, rue Laffitte. Avec d'alléchantes réclames, il se refit une clientèle de gogos qu'il vient de ruiner pour la deuxième fois.

M. Mary Reynaud a éprouvé le besoin, avant de prendre la fuite, d'expliquer sa déconfiture dans une longue lettre à un de nos confrères. Le financier déclare qu'il part pour le Transvaal pour refaire sa fortune. Une instruction judiciaire va être ouverte probablement contre l'ancien directeur du *Crédit international*.

ÉCHOS RELIGIEUX

Le Congrès marial de Fribourg

Mgr Kleiser ayant envoyé à S. S. Pie X le compte rendu allemand du Congrès marial de Fribourg, a reçu de S. Em. le cardinal Merry del Val une lettre dans laquelle le Saint-Père exprime au prélat ses remerciements pour l'hommage du nouvel an et lui donne de tout son cœur la bénédiction apostolique en l'étendant aussi à tous ceux qui, avec lui, collaborent à l'œuvre de glorification de la Sainte Vierge et de la célébration solennelle et extraordinaire du cinquantenaire de la définition du dogme de l'Immaculée-Conception.

Nos amis défunts

Mlle Jeanne Chadefaux, qui fut pendant longtemps une des typographes de la *Croix*. Elle est décédée à Reims, le 10 janvier, à 23 ans, chez un de ses oncles. — M. Léon Monsteriet, à Saint-Omer, à 26 ans. Il était le frère de M. l'abbé Eugène Monsteriet, chapelain de Notre-Dame-des-Châteaux, récemment expulsé de son couvent par l'arrêt de Grenoble. — Mme Moussy, à Saint-Amand, à 61 ans. — Mme Joséphine Gourat, à Paramé, à 53 ans. Elle s'est dévouée, pendant 35 ans, à élever les 18 enfants de M. et Mme Jules Raulina. — A Etrépagny (Eure), Mme Amette, 86 ans, mère de Mgr l'évêque de Bayeux, qui l'a assistée à ses derniers instants.

DOUX CŒUR DE MARIE, SOYEZ MON SALUT!
(300 jours d'indulgence)

AUMONE SPIRITUELLE

On nous écrit d'Abbeville :

Les membres d'une des Conférences de Saint-Vincent de Paul ont décidé de donner le *Pèlerin* aux familles pauvres qui ont des enfants.

Les *Causeries du dimanche* sont données à toutes les familles.

Il est à espérer que cet exemple sera suivi par les membres des autres Conférences.

LA « CROIX » ET L'« AQUITAINE »

On lit dans l'*Aquitaine*, semaine religieuse de l'archidiocèse de Bordeaux :

Nous remercions la *Croix de Bordeaux* des choses délicates qu'elle adresse à l'*Aquitaine* et au doyen du journalisme bordelais, qui la dirige depuis vingt-deux ans. Le devoir des catholiques ne se borne pas à lire, au coin du feu, les journaux qui leur font du bien. Il consiste plus encore à les répandre. La presse impie tue plus d'âmes, dans les paroisses, qu'Hérode ne massacra d'enfants à Bethléem et dans le pays d'alentour. Plusieurs, Dieu merci, comprennent le sauvetage auquel nous travaillons à distance, de concert avec MM. les curés. Mais combien tonnent éloquemment contre les mauvaises lectures, sans jamais souffler un mot précis en faveur des bonnes.

On demandait au cardinal Gibbons :

— Et la presse, Eminence, est-elle en honneur dans votre diocèse?

— La presse m'aide beaucoup : aussi lui avons-nous voué toute notre sollicitude. Aujourd'hui tout le monde lit : il faut donc de bons journaux, de bons livres, pour combattre l'influence des mauvaises lectures. Méconnaître cette nécessité, c'est retarder, marcher contre le siècle, à l'aveuglette. La presse est une œuvre, et les catholiques, de l'artisan à l'évêque, du riche au pauvre, doivent être des hommes d'œuvres.

PÈLERINAGE DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE

A ROME

L'association catholique de la Jeunesse française, répondant à l'invitation qui lui avait été faite par le Pape Léon XIII, organise un pèlerinage de jeunes gens pour Rome à l'occasion du cinquantenaire de l'Immaculée Conception. Un train spécial partira de Paris le 18 ou le 19 septembre.

On espère que les jeunes gens iront nombreux s'incliner sous la bénédiction du Souverain Pontife et recevoir ses conseils.

Pour montrer toute la satisfaction qu'il éprouvera à recevoir ce groupe de pèlerins, S. S. Pie X a daigné promettre de nous adresser la parole en français.

Nous nous efforcerons d'obtenir des Compagnies de chemins de fer les conditions les plus avantageuses pour permettre aux bourses les plus modestes de prendre part à cette belle manifestation.

Pour les détails, s'adresser à M. Maurice Petras, 16, rue des Saints-Pères, Paris.

« LES CONTEMPORAINS »

Auguste Bravais, *né à Annonay, fut d'abord lieutenant de frégate. Ses voyages dans le Nord le firent connaître. Professeur à l'Ecole Polytechnique, il était membre de l'Institut quand il mourut. Mme Bravais prit alors le voile dans un couvent de Clarisses qu'elle avait fondé.*

Chaque semaine une livraison illustrée de 16 pages in-8°, 0 fr. 10; un an, 6 francs. Un numéro spécimen est envoyé gratis, sur demande.

LA « FRANC-MAÇONNERIE DÉMASQUÉE »

SOMMAIRE DE DÉCEMBRE 1903

Le franc-maçon, voilà l'ennemi! Mgr Delamaire. — Les délégués des Loges de province aux cinq derniers Convents. — La séparation de l'Eglise et de l'Etat dans les Loges maçonniques. — Revue des Revues maçonniques, J. Tourmentin.

Abonnement : un an, 6 fr.; le numéro, 0 fr. 50. — *Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, VIIIe*. Un numéro spécimen est envoyé franco sur demande.

Informations du soir

ÉCHOS PARLEMENTAIRES

LA VICE-PRÉSIDENCE DE LA CHAMBRE

M. Gerville-Réache a posé sa candidature à la vice-présidence de la Chambre.

LE GROUPE NATIONALISTE

Le groupe républicain nationaliste a examiné les conditions dans lesquelles se présente l'élection à la présidence de la Chambre.

Après discussion, il a été décidé que le bureau du groupe se tiendrait à la disposition des différents groupes d'opposition pour s'entendre sur le choix d'un candidat.

Il décide, dans le cas où les groupes d'opposition ne désigneraient pas de candidat unique, de présenter une candidature de protestation.

Le groupe décide ensuite de déposer, en son nom, une demande d'interpellation sur l'expulsion de M. l'abbé Delsor.

L'« ACTION LIBÉRALE »

Le groupe de l'*Action libérale* s'est occupé de l'élection du bureau de la Chambre.

Il a remis à demain matin 10 h. 1/2 sa décision à ce sujet.

LA CHALEUR COMMUNICATIVE

Ce soir aura lieu, au Grand-Hôtel, le banquet annuel du Comité du commerce et de l'industrie, que préside M. Mascuraud.

A cette occasion, M. Combes prononcera un discours politique, — premier chapitre d'un nouveau recueil que préfaciera le clown Footitt. (*Liberté.*)

INCIDENT DE FRONTIERE

La *Patrie* reçoit de son correspondant de Metz une dépêche annonçant qu'un « grave incident de frontière » s'est produit entre Briey et Rezonville.

L'ambassade d'Allemagne à Paris aurait fait une réclamation auprès du gouvernement français.

Une double enquête — allemande et française — est menée sur le théâtre même de l'incident, dont le véritable caractère n'est pas encore connu.

M. PELLETAN EN AUTOMOBILE

M. Pelletan préfère l'automobile à ses bateaux.

Une dépêche de Cannes, de l'*Agence Havas*, apprend qu'il a fait en automobile le tour de la corniche de l'Esterel.

En passant à Cannes, il a rendu visite à M. Capron, maire, qui l'a entretenu de diverses questions maritimes intéressant la ville.

SÉCULARISÉE ACQUITTÉE

Le Puy, 11 janvier. — De notre correspondant :

Mlle Royer, sécularisée, qui avait continué d'enseigner à l'école libre de Chomelix, comparaissait ce matin en correctionnelle.

Elle était inculpée de n'avoir pas l'autorisation d'ouverture.

Le tribunal considérant que, l'école n'ayant jamais été fermée, l'autorisation était inutile, a acquitté Mlle Royer.

DEPART DE RELIGIEUSES

De notre correspondant de Senlis :

Les Sœurs de Saint-Aubin, qui dirigeaient depuis plus de cinquante ans, à Précy-sur-Oise, une école libre et une école maternelle, viennent de partir en vertu des mesures combistes.

Malgré l'heure de leur départ caché, toutes les familles se sont rendues à la gare en dépit du froid matinal pour leur témoigner leurs sentiments de sympathie et leurs regrets.

LES GRÈVES

Privas, 11 janvier. — Les équipages des remorqueurs de la Société « Le Havre-Paris-Lyon-Marseille » se sont mis en grève; le service est complètement suspendu de Pont-Saint-Esprit à Valence.

Dans les ports de Bourg-Saint-Andéol, Viviers, Le Teil, Le Pouzin et Lavoulte, les remorqueurs sont amarrés aux quais.

La Compagnie avait récemment accordé une augmentation de salaire, mais les équipages réclament aujourd'hui que, pour faire l'approvisionnement de charbon, le personnel du bord soit augmenté de quatre hommes.

L'AFFAIRE DE L'ÉGLISE SAINT-GEORGES A LYON

M. Soulier, ayant refusé, malgré la décision de Rome, de cesser ses fonctions à l'église Saint-Georges, ainsi que le lui avait ordonné S. Em. le cardinal Coullié, le 6 janvier, Son Eminence dut signifier à M. Soulier qu'il encourait la peine de suspense *ab ordine et ab officio*. En conséquence, M. Soulier ne pourra plus désormais accomplir aucun ministère sacerdotal ni pastoral.

Il reste, dit la *Semaine Religieuse*, que nous invitions tous les fidèles et spécialement les membres du clergé à prier avec ferveur, afin que ce prêtre rentre bientôt dans les voies de l'obéissance pour la consolation de la Sainte Eglise et pour le bien spirituel d'une paroisse tant éprouvée.

RUSSIE ET JAPON

Séoul, 11 janvier. — Le ministre du Japon fait au Palais des démarches réitérées pour obtenir que l'empereur de Corée reconnaisse le protectorat japonais. Jusqu'ici ces démarches sont restées sans résultat, le gouvernement coréen déclarant s'en tenir aux accords russo-japonais concernant la Corée.

Saint-Pétersbourg, 11 janvier. — Certains journaux ont raconté que la Russie et le Japon achetaient à l'envi des vaisseaux de guerre et des vapeurs dans diverses maisons et auprès de divers gouvernements.

On déclare ici, de source autorisée, que le ministère de la Marine n'a aucunement l'intention d'acheter des navires étrangers, quels qu'ils soient, et qu'il n'est entré en pourparlers avec personne dans une intention de ce genre.

ANGLETERRE ET JAPON

Saint-Pétersbourg, 11 janvier. — Le concours apporté par l'Angleterre au Japon pour garantir en les couvrant du pavillon britannique et en leur fournissant des équipages anglais, les croiseurs argentins achetés par le Japon, pendant leur traversée maritime, provoque ici un vif mécontentement du public, dont plusieurs journaux se font l'écho.

LA RENTE ITALIENNE

Rome, 11 janvier. — Le bruit court que la conférence que M. Luzzatti a eue avec M. Rouvier, à Nice, a vraisemblablement porté sur la conversion de la rente italienne.

Dans le cas où nulle complication internationale ne se produirait, M. Luzzatti fixerait au mois de mars la conversion de la rente 5 % en 3 3/4 % comme stade intermédiaire.

La conversion définitive en 3 1/2 % serait probablement effectuée en 1909.

LA « VIENNE »

Cette après-midi aucune nouvelle n'était encore parvenue au ministère de la Marine au sujet de la *Vienne*.

Il y a exactement un mois que le transport a quitté Rochefort, et il semble difficilement admissible que, dans les parages où il a pu naviguer, dans quelques conditions que ce fût, il n'ait été aperçu seulement par le vapeur norvégien *Romsdal*, dont le capitaine revient sur les déclarations catégoriques qu'il a faites devant M. Barber, consul d'Angleterre à Oran.

La *Galilée* n'a pas encore donné de ses nouvelles.

CONFÉRENCE

Ustaritz (Basses-Pyrénées), 11 janvier. — Hier a eu lieu une splendide conférence de M. Copin-Albancelli devant 1100 personnes, sous le patronage de l'*Action libérale* et de la *Ligue patriotique*, présidée par M. Laborde-Noguez.

SUICIDE D'UN ANCIEN DÉPUTÉ ALLEMAND

Stuttgard, 11 janvier. — M. Agster, ancien membre socialiste du Parlement allemand, a été trouvé hier pendu dans la forêt de Degerloch. On sait qu'il s'était déjà livré naguère à une tentative de suicide dans le palais du Parlement à Berlin.

UN COMBAT EN CHINE

Marseille, 11 janvier. — D'après l'*Echo de Chine*, arrivé ce matin à Marseille, une grande bataille a eu lieu aux environs de Sian-Tan (Kouang-Si) entre soldats chinois et rebelles.

Le combat a duré trois jours et trois nuits. Les rebelles, qui étaient au nombre de 1 500, ont laissé 200 des leurs sur le champ de bataille et leurs blessés sont nombreux. Les pertes des troupes se montent à 200 tués ou blessés.

Les rebelles ont été poursuivis jusqu'aux frontières du Lou-Ngan.